



DOSSIER DE PRESSE

Mercredi 22 février 2017

/

10^{ème} anniversaire de « Cinéma pour tous »

/

Contacts

Ministère de la Culture et de la Communication
Délégation à l'information et à la communication

Service de presse

01 40 15 83 31

service-presse@culture.gouv.fr

www.culturecommunication.gouv.fr

Le cinéma est le premier loisir des français. Art populaire par essence, il réunit tous les publics, suscite le débat et, à ce titre, constitue un axe prioritaire de la politique de l'Etat en faveur du développement des publics.

En matière de cinéma, la politique d'éducation artistique et culturelle du ministère s'appuie sur des dispositifs nationaux d'éducation à l'image comme *Ecole et cinéma*, mis en place en 1994, *Collège au cinéma*, créé en 1989 ou encore depuis 1998, *Lycéens et apprentis au cinéma*, qui proposent aux élèves, accompagnés de leurs enseignants, de découvrir des œuvres cinématographiques lors de projections organisées dans des salles de cinéma puis de travailler sur ces films soit en classe, à partir de documents pédagogiques réalisés à leur attention, soit via le réseau des pôles régionaux d'éducation artistique et de formation au cinéma et à l'audiovisuel.

Aux deux axes traditionnels autour desquels s'articulait l'action du ministère en faveur de la diffusion culturelle – l'éducation artistique et culturelle et le développement des publics – s'ajoute le nouveau chantier stratégique de la promotion de la citoyenneté, dans le cadre de la politique générale du Gouvernement en faveur des notions de civisme et de solidarité.

L'association *Cinéma pour tous*, qui œuvre depuis 2006 pour valoriser le cinéma comme vecteur de discussion pour le public adolescent issu des quartiers défavorisés, œuvre au quotidien pour promouvoir les valeurs de la citoyenneté que le ministère souhaite réaffirmer, à l'occasion du dixième anniversaire de l'association.

Le cinéma comme vecteur de citoyenneté au ministère de la Culture et de la Communication

Le ministère de la Culture et de la Communication, à travers le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), soutient des associations qui ont pour objectif d'aller à la rencontre des publics éloignés de l'offre cinématographique et audiovisuelle (quartiers défavorisés, monde rural, milieu pénitentiaire ou hospitalier...).

Passeurs d'images

Dispositif d'éducation à l'image mis en place de façon prioritaire dans le cadre de la politique de la ville et inscrit dans les conventions de développement cinématographique et audiovisuel conclues entre l'Etat, le CNC et les régions, *Passeurs d'images* vise à la mise en place, hors temps scolaire, de projets d'action culturelle cinématographique et audiovisuelle en direction des publics, prioritairement les jeunes, qui, pour des raisons sociales, géographiques ou culturelles, sont éloignés d'un environnement, de pratiques et d'une offre cinématographiques et audiovisuels. L'opération se développe dans une logique de partenariat avec les salles de cinéma, les structures culturelles, les maisons des jeunes et de quartiers, les collectivités territoriales, les associations caritatives ou sociales, les professionnels du cinéma ou encore les fédérations d'éducation populaire. Au total, 2000 actions ont eu lieu en 2016 alliant deux actions complémentaires : voir le cinéma et faire du cinéma, la diffusion et la pratique.

Cinéma Solidaire

Opération partenaire du dispositif *Passeurs d'images*, Cinéma Solidaire propose aux personnes en difficulté d'accès à la culture, en particulier les personnes esseulées et les familles les plus démunies, des projections de films grand public grâce à l'envoi de coffrets DVD, cédés gracieusement par les distributeurs. Les films sont projetés au sein des structures bénéficiaires : foyers d'hébergement, associations de solidarité, établissements pénitentiaires et centres de réfugiés. Cette opération permet désormais de projeter des DVD tout au long de l'année et s'articule autour de deux temps forts : les fêtes de fin d'année et la Fête du cinéma. Pour l'édition 2016/2017, 210 structures ont déjà bénéficié d'un coffret comprenant 6 DVD qui ont d'ores et déjà permis près de 600 projections partout en France.

Handicap

Le CNC soutient les associations *Ciné-ma différence*, qui agit envers le public en situation de handicap mental, et *Retour d'image*, qui travaille au sous-titrage et à l'audiodescription des films afin de les rendre accessibles aux personnes handicapées sensorielles. Le 1^{er} février dernier, la ministre remettait d'ailleurs les insignes de Chevalier de l'ordre national du Mérite à Diane Maroger, présidente de *Retour d'images*.

Depuis 2015, une page « accessibilité » est en ligne sur le site internet du CNC, qui donne accès à des nombreux outils pratiques à destination des publics en situation de handicap : liste des films en version sous-titrée pour les sourds et malentendants et/ou audio-décrite pour les aveugles et malvoyants, présentation des aides, textes réglementaires, logos à télécharger, ainsi que la partie « médiation » du guide « Cinéma et accessibilité » co-édité par le ministère et réalisé en partenariat avec l'association *Résonance culture* qui paraîtra dans son intégralité en juin 2017.

Hôpitaux

Le CNC soutient l'association *Les Toiles enchantées*, créée il y a 20 ans et devenue cette année *Rêve de cinéma*, qui apporte le cinéma sur grand écran dans les hôpitaux et établissements pédiatriques spécialisés et offre ainsi aux enfants hospitalisés, malades ou handicapés, la magie du cinéma en projetant les films à l'affiche.

Justice

Elaboré et mis en ligne en 2013 par le CNC, le guide *Image à voir, image à faire, guide de l'image animée en milieu pénitentiaire*, offre un cadre, des ressources et des pistes pour favoriser le développement en détention de projets autour de l'image : ateliers de sensibilisation à l'image, réalisation de films ou partenariats avec des festivals...

Depuis 2006, l'opération « Des cinés, la vie ! » sensibilise les jeunes pris en charge par la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) à l'image et à la citoyenneté, avec l'aide notamment du réseau *Passeurs d'images*.

Une convention signée avec le ministère de la Justice permet une diffusion des films du catalogue *Images de la culture* géré par le CNC dans les établissements pénitentiaires en projection collective et diffusion sur le canal vidéo.

L'association *Résonance culture* est également soutenue par le CNC pour son centre de ressources et son dispositif *Images en mémoire, images en miroir* qui s'adresse aux publics sous main de justice, majeurs comme mineurs, et aux habitants des quartiers populaires.

La mission *Vivre ensemble*

Le CNC participe à cette mission ministérielle lancée en 2003 et destinée à lutter contre l'exclusion et à contribuer à la démocratisation culturelle. Chaque année, une journée d'initiation à la mise en place d'activités cinéma et à la médiation cinématographique à destination des relais du champ social a lieu au CNC.

Cinéma pour tous



L'association **Cinéma pour tous** a été créée en 2006 par Isabelle Giordano afin d'offrir l'accès à la culture aux jeunes des quartiers défavorisés.

Cinéma pour tous organise **une fois par mois** des **projections gratuites de films en avant-première au sein de salles de cinéma**, à destination de **collégiens, de lycéens** ou de **jeunes** encadrés par des animateurs. Ces projections sont suivies **d'un débat** animé par Isabelle Giordano, en présence de l'équipe du film lorsque cette dernière est disponible. **Des livrets pédagogiques** accompagnent chaque film projeté afin de permettre de poursuivre l'échange à posteriori. **Les valeurs républicaines** sont mises en avant dans ces débats et dans le choix des films (respect, tolérance...).

Cinéma pour tous organise également, chaque année, **deux concours d'écriture** autour du cinéma avec de nombreux prix à gagner.

Dix ans de *Cinéma pour tous*, c'est :

- **23000 jeunes spectateurs**
- **21 villes** (Argenteuil, Aubervilliers, Bagneux, Bobigny, Châtenay-Malabry, Clichy, Drancy, Garges-lès-Gonesse, Houilles, Lyon, Mantes-la-Jolie, Les Mureaux, Noisy-le-Sec, Pantin, Paris, Rillieux-la-Pape, Rouen, Trappes, Versailles, Villeurbanne, Vitry-sur-Seine)
- **100 projections-débats**
- **Un réseau de 66 structures** (lycées, collèges, associations, services de Protection Judiciaire de la Jeunesse, unités éducatives de milieu ouvert)

« Amener le cinéma dans des lieux où il est absent », entretien avec Isabelle Giordano, fondatrice et présidente de *Cinéma pour tous*

Vous avez fondé l'association « Cinéma pour tous » en 2006. D'où vous est venue l'idée d'organiser des projections-débats à l'attention des jeunes d'Ile-de-France ?

En tant que journaliste couvrant l'actualité du cinéma, je me rendais compte que tout le monde n'avait pas la possibilité de voir des films, qu'il y avait notamment des populations, particulièrement parmi les jeunes, qui n'allaient jamais au cinéma. Tout est dans le nom de l'association, j'ai voulu amener le cinéma dans des lieux où il était absent, et au-delà, apporter un peu de culture générale, de bonheur, de valeurs dans des endroits où la culture pénètre très peu.

On est alors aux lendemains des émeutes de 2005 dans les banlieues. Est-ce une donnée qui a joué dans votre décision de créer « Cinéma pour tous » ?

Le contexte social a naturellement beaucoup joué. J'ai toujours été très sensible à la question des banlieues que ce soit dans le cadre de ma carrière de journaliste ou à travers mon engagement auprès de certaines associations. Je suivais notamment de près un des jeunes à l'origine du projet des « grands frères ». Il était sportif et organisait des tournois de sport dans les banlieues. Les mêmes réflexions revenaient toujours : on a rien, pas de théâtre, pas de salle pour se réunir, pas de terrain de football... les jeunes étaient condamnés à l'ennui. Cela m'a beaucoup frappée et je me suis dit que si on ne pouvait pas construire un cinéma, on pouvait au moins organiser quelques projections de temps en temps. Le succès a été immédiat, non seulement auprès des jeunes mais aussi des enseignants, et j'ai très vite eu envie d'accélérer le mouvement. De fil en aiguille, au bout de dix ans, le réseau s'étend à présent dans toute la région parisienne et les projections sont de plus en plus nombreuses un peu partout en France.

Comparé à d'autres arts, le cinéma est peut-être aussi moins intimidant ?

Absolument, le cinéma est l'art le plus populaire, il emmène vers d'autres expressions artistiques. C'est un chemin privilégié vers tous les autres arts, la littérature, la musique, la peinture... Il s'adresse aux deux hémisphères du cerveau, à la sensibilité autant qu'à l'intelligence.

L'association a une double mission : faire découvrir des films aux jeunes et les amener à débattre et à s'interroger sur des enjeux de société.

« Cinéma pour tous » marche sur deux jambes depuis le début : les films projetés abordent des thématiques fondatrices et les projections sont suivies de débats. Le suivi pédagogique est ensuite assuré par les enseignants. Ces moments de débats sont particulièrement riches : il s'en dégage beaucoup d'émotions, ce sont des moments libérateurs, ils permettent aux jeunes de donner leur avis sur un film mais aussi de se confronter à ceux de leurs camarades qui ne partagent pas la même opinion.

« Cinéma pour tous » intervient en dehors du temps scolaire, de façon complémentaire aux dispositifs mis en place par le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de la Culture et de la Communication.

L'association intervient dans le sillage de ces dispositifs aujourd'hui essentiels pour l'accès à l'image des plus jeunes. Des solutions pédagogiques sont apportées de longue date et ont fait la preuve de leur efficacité. Nous avons en outre eu dès l'origine pour partenaire « Passeurs d'images », un réseau d'éducation à l'image hors du temps scolaire. Dans certaines villes, il y a aujourd'hui un vrai passage de relais entre nous. Enfin, je suis membre de la fondation « Égalité des chances » ainsi que de la fondation HSBC pour l'Éducation. Je fais également partie cette

année du jury du prix de l'Audace artistique et culturelle mis en place par la fondation Culture et Diversité. Il s'agit là de postes d'observation très intéressants profitables à l'action de « Cinéma pour tous ».

Quelle est la prochaine étape pour « Cinéma Pour tous » ?

Si par notre action, nous donnons envie à d'autres acteurs de se lancer, si les équipes pédagogiques continuent à nous suivre, alors le pari sera gagné. Nous sommes très heureux que le ministère de la Culture et de la Communication fête les dix ans de « Cinéma pour tous ». Cet anniversaire sera aussi l'occasion pour le ministère de rappeler l'ensemble des dispositifs qui existent en matière d'accès à l'image. Nous avons énormément de chance en France. Je voyage beaucoup dans le cadre de mes fonctions de directrice générale d'Unifrance et je ne cesse de m'en rendre compte. J'étais en Argentine tout récemment, le pays a pour ainsi dire copié notre dispositif d'accès à l'image.